

# DEPARTEMENT DU MORBIHAN

## Commune de BRECH

Lotissement : 8 lots

### Lotissement "Les Jardins du Bourg"

Permis d'Aménager n° PA 056 023 21 T 0003 en date du 20/07/2021  
Transfert de permis d'Aménager n° PA 056 023 21 T 0003 T01 en date du 30/09/2021

# PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

NOTA:

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire pour chaque acquéreur de faire planter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.

LOT N°: 7

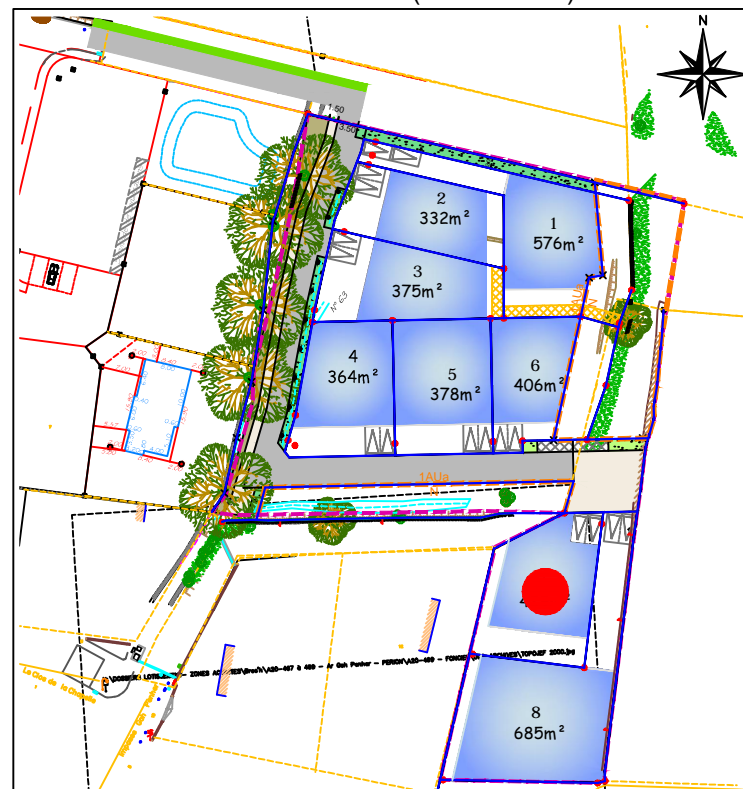
Superficie réelle : 429 m<sup>2</sup>

Réf. Cadastre : Section ZI n° 728

Surface plancher maximale : 300 m<sup>2</sup>

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

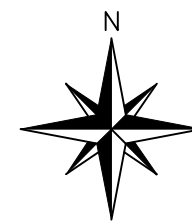
Plan de situation (sans échelle)



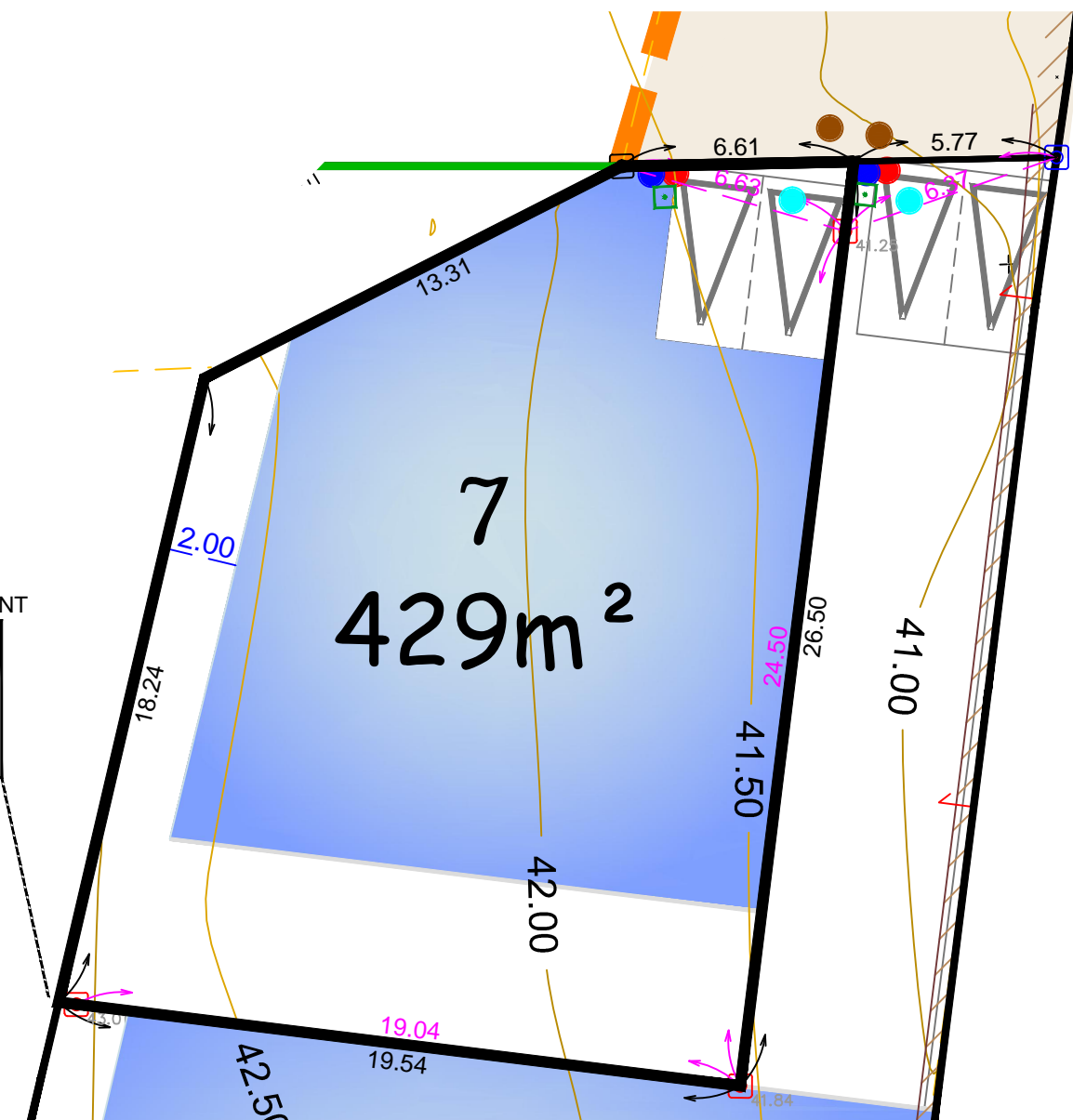
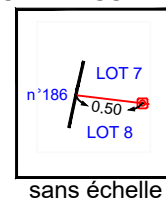
ECHELLE 1 / 200

Dressé le 14/04/2022

Référence : A20-469



AGRANDISSEMENT



#### Légende du plan de composition

- LIMITE DE ZONE AU PLU
- DOMAINE PUBLIC (Accès existant réaménagé par la commune)
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- ACCES IMPOSE (2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- EMBLEMME DE PRESENTATION DES CONTENEURS A ORDURES MENAGERES
- VOIRIE PARTAGEE
- STATIONNEMENT (perméable)
- SERVITUDE DE PASSAGE POUR RESEAUX EU
- TALUS EXISTANT CONSERVE SUR ESPACE COMMUN
- PLACETTE
- ESPACE PAYSAGER
- NOUE PLANTEE

- ARBRE REMARQUABLE (chêne) à conserver
- ARBRE EXISTANT à conserver

- 15.00- COTATION LOTS
- 5.00- COTATION ZONE CONSTRUCTIBLE
- 1 425m<sup>2</sup> NUMERO DE LOT ET SUPERFICIE PROVISOIRE
- 6.00 COTATION VOIRIE

#### Légende Réseaux

- Boite de branchement E.U.
- Boite de branchement E.P.
- Branchement AEP
- Branchement Erdf
- Coffret rmbt - Erdf
- Branchement Telecom

Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan résultent des plans de récolement reçus le 28/03 et 07/04/2022

#### Légende bornage

- Borne existante
- Borne nouvelle implantée le 25.01.2022
- Borne nouvelle à positionner
- 4.61 Cotation de lot
- 4.61 Cotation entre bornes
- 124.54 Point de niveau (résulte du bornage en date du 25.01.2022 (avant travaux))
- Limite bornée conformément au PV de bornage en date du 10.01.22



#### Légende topographique

- Bâtiment
- Mur
- Application cadastrale (non bornée)
- Clôture